



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DE LA CORRÈZE



« A la recherche du Produit Loufoque »

Règlement de la tombola

ARTICLE 1 :

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze, dont le siège se situe à l'immeuble consulaire du Puy Pinçon, 19000 Tulle, organise un jeu avec un tirage au sort.

Ce jeu, gratuit et sans obligation d'achat, se déroulera du samedi 26 novembre 2011 au dimanche 11 décembre 2011 inclus.

ARTICLE 2 :

Ce jeu est organisé dans le cadre du site www.achat-correze.com, sur les vitrines des commerçants corrèziens participant à l'opération «Produit loufoque».

Il est ouvert à toute personne domiciliée en France métropolitaine, à l'exclusion des commerçants participants. Ce jeu est réservé aux personnes majeures.

ARTICLE 3 :

Pour participer à ce jeu, il suffit de compléter gratuitement un formulaire de participation en ligne.

Ces bulletins de participation devront être complétés par les noms, prénoms, adresse, date de naissance et éventuellement une adresse mail. Ils devront également donner le nom du produit loufoque associé au commerce identifié. Tout bulletin incomplet ne participera pas au tirage au sort.

Ces formulaires seront automatiquement envoyés à une adresse mail dédiée au jeu : jeu.achatcorreze@gmail.com

Le tirage au sort aura lieu le mercredi 14 décembre à 14 h à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze, dont le siège se situe à l'immeuble consulaire du Puy Pinçon, 19000 Tulle.

Ce tirage au sort est limité à une seule participation par foyer.

ARTICLE 4 :

Ce jeu est doté de :

- Un bon cadeau Voyage pour 2 personnes d'une valeur de 1000 euros offert par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze.
- Un bon d'achat d'une journée de travail d'une valeur de 300 euros (hors matériaux) offert par Multi Services Habitat 19.
- Un bon d'achat sur un poêle à granulés d'une valeur de 250 euros offert par Pavillon Bleu.
- Un nettoyage de peau valable jusqu'au 31 Mars 2012 d'une valeur de 50 euros offert par l'Institut du maquillage permanent
- Un lisseur céramique Tourmaline d'une valeur de 48 euros offert par Esthetif Distribution
- Un bouquet's d'une valeur de 31.50 euros offert par Les Trésors d'Agathe.
- Deux bons d'achat d'une valeur de 30 euros offert par Antan Et Néo.
- Un chèque cadeau d'une valeur de 30 euros offert par A Toute Vapeur.
- Un bon cadeau restaurant d'une valeur de 30 euros valable jusqu'au 28/02/2012 (or le 14/02/2012) offert par Tavola Di Mamma.
- Une coupe femme d'une valeur de 30 euros et une coupe homme d'une valeur de 20 euros offert par Art'tif.
- Un foulard Saint James d'une valeur de 29 euros offert par Cap Ouest.
- Un Magnum de Côtes de Bordeaux 2009 d'une valeur de 27.80 euros offert par Cavavin.
- Un menu d'une valeur de 25 euros offert par Le Gourmand.
- Un bon d'achat d'une valeur de 25 euros dès 50 euros d'achat offert par Atitud.
- Une bouteille de château Pomerol grand moulinet d'une valeur de 22 euros offert par In vino veritas.
- Un bon d'achat d'une valeur de 20 euros offert par La boutique Anais.
- Un bon d'achat d'une valeur de 20 euros dès 40 euros d'achat offert par L'Atelier de Toua.
- Un chèque cadeau d'une valeur de 20 euros offert par l'Auberge des Vieux Chênes.
- Un chèque cadeau d'une valeur de 20 euros offert par Aux Lutins.
- Un chèque cadeau d'une valeur de 20 euros offert par la Boutique Dédicace.
- Un chèque cadeau d'une valeur de 20 euros offert par Graine de Cannelle.
- Un chèque cadeau d'une valeur de 20 euros offert par Lingerie Sophie M.
- Un chèque cadeau d'une valeur de 20 euros offert par Mille et Une Vitrites Cœur de Brive (à utiliser dans tous les boutiques adhérentes et acceptant les chèques cadeau).
- Un chèque cadeau d'une valeur 20 euros offert par la Bijouterie Maigne.
- Un chèque cadeau d'une valeur 20 euros sur des lunettes de soleil offert par Krys Optique.
- Un chèque cadeau d'une valeur de 20 euros offert par Rom's Pneus.
- Un chèque cadeau d'une valeur de 20 euros offert par Hexile
- Un chèque cadeau d'une valeur de 20 euros offert par Objat Telecom.
- Un chèque cadeau d'une valeur de 20 euros offert par Optic 19.
- Un colis de viande d'une valeur de 20 euros (au choix du boucher) offert par la Boucherie Antomarchi.
- Un menu du terroir d'une valeur de 20 euros, valable jusqu'au 28/02/2012 offert par l'Amphitryon.
- Une écharpe d'une valeur de 20 euros offert par la Caverne d'Ali baba.
- Un plaid polaire d'une valeur de 19.90 euros offert par Beylie Décoration Tissus.
- Un ensemble tablier/manique d'une valeur de 16.50 euros offert par Beylie Décoration Tissus.
- Un drap housse coton (140X190) d'une valeur de 12.50 euros offert par Beylie Décoration Tissus.

Sauf indication contraire, tous les lots sont valables jusqu'au 31 décembre 2012.

ARTICLE 5 :

Les lots gagnés ne peuvent donner lieu à aucun échange ou remise de leur contre-valeur, totale ou partielle, en nature ou en numéraire.

ARTICLE 6 :

La liste des gagnants sera publiée sur le site internet de la CCI, www.cci.correze.net.

Chaque gagnant sera averti individuellement par courrier postal.

Les gagnants recevront leurs lots par colis à leur domicile.

Les lots qui ne seront pas acceptés ou qui reviendront pour cause d'invalidité postale resteront la propriété des organisateurs.

ARTICLE 7 :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour tous les incidents et/ou accidents qui pourraient survenir pendant la jouissance du prix attribué et/ou du fait de son utilisation.

ARTICLE 8 :

La participation au présent jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement. Toute modification fera l'objet d'un dépôt à l'étude de Maître Faure.

Il entrera en vigueur dès le 26 novembre 2011, date de début de l'opération « A la recherche du produit loufoque » et se terminera le 11 décembre 2011 à minuit, date de fin de l'opération.

ARTICLE 9 :

Les gagnants autorisent expressément les organisateurs à utiliser leurs noms et prénoms dans le cadre de tous messages ou manifestations publicitaires ou promotionnels, sur tous supports sans que cette autorisation ouvre droit à d'autre contrepartie que celle du lot offert.

ARTICLE 10 :

Le règlement complet de ce jeu est déposé chez : Maître FAURE, 13 rue Adrien et Eva Faure, 19100 Brive.

Un extrait est disponible sur le site internet pendant toute l'opération.

Fait à Brive, le 16 novembre 2011

**Le Président de la Chambre
de Commerce et d'Industrie
de la Corrèze,**



Jean-Louis NESTI

